

DIRECTION AMENAGEMENT
URBANISME ENVIRONNEMENT
ALC/FL

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 SEPTEMBRE 2007

OBJET : Réfection de sols - avenant au marché de travaux – entreprise CARRE & SOL

Rapporteur : Pierre CHAMPEAUX

Un marché à procédure adaptée a été signé le 13 juin 2007 avec l'entreprise CARRE & SOL de Plœmeur.

Suite à des travaux supplémentaires, il est décidé de passer l'avenant suivant :

- Ecole Paul GAUGUIN - Choix d'un autre revêtement en dalle par les utilisateurs pour un montant de 1 644,50 € TTC.

Le marché passe par conséquent de 28 080,84 à 29 725,34 € TTC.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres ainsi que des commissions « Urbanisme, Environnement, Travaux » et « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale », après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer cet avenant.

Délibération adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Pour le Maire,
L'Adjoint délégué

Pierre CHAMPEAUX